

CAPEPS Externe



670 postes : Bien loin des besoins pour les élèves !

Un recrutement dicté par des restrictions budgétaires!

Le nombre de postes ouverts aux concours de recrutement en EPS n'est pas à la hauteur des besoins de l'Éducation Nationale. Nous sommes dans un contexte de départ massif d'enseignant.es d'EPS à la retraite, et d'un nombre de candidat.es encore importantdans notre discipline. Ce chiffre, en baisse, fixé par le Ministère n'est pas à la hauteur des enjeux de la période actuelle : faire réussir tous les élèves, renforcer les moyens de remplacements, résorber la précarité, assurer un service public d'éducation de qualité, assurer la totalité des horaires, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycée et universités.

Nous sommes entrés depuis 2017 dans une nouvelle politique de suppressions massives de postes qui dégrade grandement les conditions de travail et entraine un recrutement massif de contractuel.les.

À la rentrée 2024, au moins 1000 contractuel.les en EPS ont été recruté.es (sans compter les Etudiant.es Contractuel.les Alternant.es)

Pourtant notre discipline est moins concernée par la crise de recrutement de l'Éducation Nationale; nous faisons figure d'exception avec plus de 5000 candidat.es inscrit.es cette année aux concours de recrutement (CAPEPS externe, interne et 3ème voie).

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le Ministère doit **immédiatement** augmenter les recrutements aux CAPEPS externe et interne 2025 et proposer une liste complémentaire pour chaque concours.

C'est une revendication que le SNEP-FSU continuera de porter avec détermination. Ce sont au moins 1 500 postes d'enseignant.es d'EPS par an pendant 5 ans, qu'il faut pour notre discipline.

Les luttes que l'on a menées avec la profession et leurs résultats :

- Augmentation du nombre de postes au concours jusqu'en 2017. Listes complémentaires aux concours externe et/ou interne depuis 2022.
- Poursuite de la pratique physique des élèves pendant la crise sanitaire
- Décret confirmant le forfait de 3 heures d'AS.
- Reconnaissance de missions spécifiques à l'EPS.
- Décret encadrant la grille de rémunération et précisant les obligations réglementaires de service des Non Titulaires.

Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

- 4h d'EPS pour toutes et tous
- Améliorations des conditions de travail.
- Reconnaissance de la pénibilité spécifique de notre métier.
- Place et contenus de l'EPS.
- Revalorisation des salaires.
- Plan de recrutement pluriannuel.

Le SNEP-FSU

Des militant.es sur le terrain, reconnu.es par la profession au sein de la FSU, première organisation syndicale à l'Education Nationale.

Par des publications régulières, bulletin syndical, site, revue "Contre-Pied", le SNEP-FSU tient la profession informée des sujets d'actualité sur le métier. À tout moment, tu peux joindre, localement ou nationalement, les équipes militantes du SNEP-FSU. Elles sauront se rendre disponibles pour t'accompagner et répondre à tes questions.

Se référer aux adresses et numéros de téléphone publiés sur le site (onglet <u>CONTACTS</u>).

Contact académie :

s3-nomdel'académie@snepfsu.net

Plus nous serons nombreux à être syndiqué-es, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

LES DATES



CAPEPS interne 2025

Résultats d'admissibilité : 4 avril Épreuves d'admission : 9 au 15 mai Résultats d'admission : 19 mai

CAPEPS externe 2025

Épreuves d'admissibilité : 6 et 7 mars Résultats d'admissibilité : 9 mai Épreuves d'admission : 4 au 20 juin Résultats d'admission : 26 juin Pour tous les admissibles, s'inscrire sur SIAL et ne pas oublier de transmettre toutes les pièces justificatives pour prise en compte de votre situation.

Les modalités d'affectation dans une note de service : à paraitre en avril 2025.

		_
La	lend	rier
<u> </u>	lo i i d	1101

Note de service affectation des stagiaires	Résultat admissibilité	Épreuves d'admission	Résultat du concours	Affectation en académie	
Avril 2025	9 mai 2025	Vichy du 4 au 20 juin 2025	26 juin 2025	Début juillet 2025	

Conditions de rentrée pour les lauréats

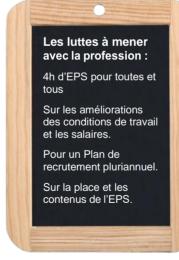
En attente de la parution de la note de service et de modifications,

Admissible au CAPEPS tu devras obligatoirement te connecter sur SIAL entre mi-mai et début juin, dans le cadre des affectations des stagiaires. La note de service sera disponible sur le site SNEP-FSU dès sa parution (prévue en avril), rubrique Concours

Affectation : Pour tous les lauréats 2025 (sauf exception), les affectations devraient se dérouler suivant un mouvement national en fonction du barème des lauréats et des capacités d'accueil de chaque académie.

Catégories	Situation	Temps de service	Formation
2025 CAPEPS externe	Master 2 MEEF (stage d'observation et/ou de pratique accompagnée et/ou contrat d'alternant)	17h d'EPS + 3h d'Association Sportive	10 à 20 jours de formation par an (modalités en fonction des académies)
2025 CAPEPS externe	Titulaire d'un Master 2 non MEEF	7h ou 8h d'EPS + 3h d'Association Sportive à l'année	Dispositifs de formation liés à l'alternance dont didactique et pédagogique





Le SNEP-FSU te tient informé-e de l'évolution des différents aspects del'entrée dans le métier. Les choses bougent, ne reste pas spectateur.trice!

Cette activité a un coût.

Le SNEP-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s.

Alors... Je me syndique dès la rentrée ? Plus nous serons nombreux.ses à être syndiqué.es, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

